

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 30 janvier dernier, le député de Rosemont déposait une pétition adressée à l'Assemblée nationale demandant au gouvernement du Québec de faire en sorte que l'urgence de l'Hôpital de Rivière-Rouge demeure ouverte de nuit afin de soigner adéquatement la population.

Je tiens à souligner qu'il s'agit d'une situation difficile que nous suivons avec beaucoup d'attention. Nous reconnaissons les enjeux de main-d'œuvre importants dans la région et nous poursuivons nos efforts de recrutement avec le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides pour attirer plus de personnel dans les Hautes-Laurentides.

Puisque le dossier de l'installation de Rivière-Rouge est actuellement sous le coup d'une injonction provisoire jusqu'au 18 février prochain, le MSSS ne fera aucun autre commentaire sur ce sujet.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Christian Dubé

N/Réf. : 24-MS-00074-06